

## **Énoncés**

L'objectif de cette réglementation est de régir les trois types d'uniformes officiel par les participants pendant la Finale :

- 1) L'uniforme officiel de la Finale des Jeux du Québec
- 2) L'uniforme officiel de la délégation
- 3) Uniforme de compétition d'un athlète

Aucune marque de commerce ne doit, ni ne peut y figurer sans l'approbation de Sports-Québec. Si la délégation est identifiée à un commanditaire accepté, la dimension de l'affichage sur le costume ne doit pas dépasser soixante (60) centimètres carrés.

## **Buts**

- Permettre d'identifier les participants des différentes régions.
  - Contribuer au décorum, plus particulièrement, lors des cérémonies officielles.
- 1) L'uniforme officiel de la Finale des Jeux du Québec  
Lors des cérémonies et de remise de médailles, le port de l'uniforme officiel est obligatoire et aucun autre vêtement ne peut être porté par-dessus. L'uniforme officiel ne peut être altéré de quelque manière que ce soit. L'uniforme officiel doit comporter les éléments suivants : nom et couleur de la région, commanditaires identifiés, logo des Jeux du Québec et une signature identifiée par comité organisateur.
  - 2) L'uniforme officiel de la délégation  
Cet uniforme ou articles sont fournis par le mandataire régional.
    - Aucun commanditaire de la région et de la fédération ne peut être affiché à moins d'une entente spéciale avec Sports-Québec.
    - Si la délégation est identifiée à un commanditaire accepté, la dimension de l'affichage sur le l'uniforme ne doit pas dépasser soixante (60) centimètres carrés.
  - 3) Uniforme de compétition d'un athlète
    - Aucun commanditaire de la région et de la fédération ne peut être affiché à moins d'une entente spéciale avec Sports-Québec.
    - Si la délégation est identifiée à un commanditaire accepté, la dimension de l'affichage sur l'uniforme ne doit pas dépasser soixante (60) centimètres carrés.

## **Procédures**

- Chaque délégation doit informer les athlètes, les accompagnateurs et les missionnaires de la politique officielle du port de l'uniforme.

## **Modalités**

- La confection et la livraison de l'uniforme relèvent de Sports-Québec et du comité organisateur.
- L'uniforme officiel aux Finales des Jeux du Québec est inhérent à une commandite de nature nationale.
- La prévision des grandeurs est sous l'entière responsabilité du mandataire régional. En cas de dommage, de perte ou de vol, après réception, la région assumera totalement le coût de remplacement.
- La région s'engage à faire connaître à Sports-Québec sa prévision de participation soixante (60) jours avant la finale. Ces items sont à la charge du comité organisateur de la finale des jeux. Le comité organisateur assumera jusqu'à un maximum de 10 %, la différence entre la prévision de participation et la participation réelle de la région à la finale, si la participation est moindre. Au-delà de 10 %, la région s'engage à assumer les frais des items commandés en trop.